



Réunion de soutien et d'information JEUDI 17 FÉVRIER À 18h

Cinéma Le Domino TROIS FAMILLES MÉRUVIENNES MENACÉES D'EXPULSION !

Trois familles dont les enfants sont scolarisés depuis plusieurs années dans les écoles de Méru ont vu leur demande d'asile refusée et une Obligation à Quitter le Territoire Français a été prise à leur encontre.

M. et M^{me} Antonyan et leurs fils, **Méroujane** et **Rouben**, ont dû fuir l'Arménie où ils étaient menacés.

Les parents participent aux activités proposées par le Centre Social de Méru. La maman, institutrice de profession, a travaillé pendant 11 mois comme auxiliaire de vie auprès de personnes âgées et comme agent d'entretien. Méroujane est scolarisé en 1^{ère} S au Lycée Jeanne Hachette de Beauvais et Rouben en 3^e au Collège Pierre Mendès France de Méru.

M. et M^{me} Haliti et leurs enfants, **Ramiz** et **Amela**, ont dû fuir le Kosovo où ils étaient en danger, une partie de leur famille y a été assassinée. Le papa, maçon de métier, travaille depuis presque un an. Son employeur, entièrement satisfait de lui, l'a aidé dans une demande de régularisation par le travail... elle a été aussi rejetée.

Ramiz est scolarisé au collège Pierre Mendès France de Méru en 3^e et Amela en 6^e, après deux années à l'école Jean Moulin.

M. Bakana, mécanicien de profession, et son fils **Joffre** ont fui l'Angola où ils étaient persécutés par le régime de Dos Santos.

Joffre est un enfant de 4 ans et demi scolarisé depuis septembre 2009 à l'École Maternelle Bellonte.

Ces trois familles ont déployé dès leur arrivée toute leur énergie pour s'intégrer à la société française et pour apprendre la langue française et leurs enfants sont des élèves exemplaires.

Il nous paraît intolérable que la vie de ces familles puisse être à nouveau brisée en étant expulsées vers des pays où elles seraient en grande insécurité.

Nous demandons à Monsieur le Préfet d'annuler l'Obligation à Quitter le Territoire Français prise à l'encontre de ces familles et de leur accorder un titre de séjour afin de leur permettre de vivre dignement dans notre pays, en conservant les liens humains qu'elles ont tissés avec la population française.

Pour soutenir ces familles, vous pouvez signer des pétitions en ligne sur le site de RESF (educationsansfrontières.org, onglet « pétitions individuelles ») et vous rendre à la réunion d'information et de soutien organisée le jeudi 17 février au Cinéma Le Domino.

Des enseignants et Parents d'élèves des établissements scolaires de Méru,
Des citoyens attachés aux droits des personnes...
Solidarité Migrants-RESF
La Ligue des Droits de l'Homme

Merci de ne pas jeter ce document sur la voie publique